



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





Association nationale pour la défense et la sauvegarde des grands prédateurs, FERUS ( « ce qui est sauvage » en latin) est née en 2003 de la fusion d'ARTUS (association née en 1989 militant pour la sauvegarde de l'Ours brun) et du Groupe Loup France (association née en 1993 avec l'apparition des premiers loups sur le territoire français).

À travers ses actions, FERUS s'est donné pour objectifs de favoriser : la réussite du retour naturel du loup, le maintien et le renforcement des populations d'ours, le retour et le maintien des populations de lynx.

Depuis plus de 30 ans FERUS milite pour la cohabitation entre grands prédateurs et troupeaux domestiques. Depuis sa création, l'association a mis en place une politique de concertation et de dialogue avec des éleveurs qui reconnaissent aux prédateurs le droit de vivre. FERUS est ainsi présente sur le terrain afin de faciliter cette coexistence.



# NOS ACTIONS



Des programmes de bénévolat : **PastoraLoup**, **Parole de** et **Api'ours**



Des études/mises en place de systèmes de protection des troupeaux innovants



Du lobbying auprès des élus, du gouvernement et des instances européennes



De la sensibilisation du public (conférences, sorties, animations), des formations de terrain et en ligne (MOOC) sur les grands prédateurs



De la communication vers les médias et le grand public



Des actions en justice

*FERUS est membre des collectifs Cap Ours, Cap Loup et de l'Alliance Européenne pour la Conservation du Loup*

FERUS c'est aussi :

Des **réseaux locaux** présents au plus près du terrain

Une **revue trimestrielle** : *la Gazette des grands prédateurs*

Un **site web** [www.ferus.fr](http://www.ferus.fr)





**I ASSURER UN AVENIR  
SAUVAGE**

**II LES RÉSEAUX LOCAUX**

**III POINT OURS-LOUP-LYNX**

**IV BILAN PASTORALOUP 2024**



# I ASSURER UN AVENIR SAUVAGE

« L'année 2024, a été très chargée en termes d'actualité et en particulier pour le loup : l'inimaginable est arrivé par la voie de la présidente de la commission européenne Ursula von der Leyen, qui a lancé le processus de déclassement du loup comme si elle n'avait pas d'autres sujets à traiter.

Sur ce déclassement j'ai 4 remarques à faire :

1. Il s'agit vraisemblablement d'un arrangement entre notre président et la présidente de la Commission Européenne.

2. Ce déclassement ne va profiter qu'à la France car les autres pays européens, qui ont des populations conséquentes de loups, n'en ont pas besoin pour gérer cette espèce. L'Allemagne par exemple tire très peu de loups, l'Italie se refuse de les tirer et l'Espagne est en annexe V de la Directive Habitats et peut donc le déclarer chassable si elle le juge nécessaire comme elle l'a déjà fait par le passé.

3. Le gouvernement lâche le loup devant le mécontentement des agriculteurs dont le modèle dans la mondialisation est à bout de souffle. Il n'a pas de solution pérenne à leur proposer c'est donc un bouc émissaire tout trouvé à cette situation de crise.

4. Le loup cache la véritable raison des difficultés des éleveurs ovins en France qui sont avant tout d'ordre économique. Comment voulez-vous que des éleveurs puissent s'en sortir quand vous avez des moutons néo-zélandais qui arrivent en France avec un prix de vente plus faible que le prix de revient de nos exploitations ?

Les conséquences de ce déclassement sont imprévisibles. Le loup qui est déjà bien malmené risque de rentrer, en France, dans une véritable phase de survie. La bataille aujourd'hui va se jouer autour de l'état de conservation car, même si le loup est déclassé d'espèce strictement protégée à protégée, l'État devra, les textes le stipulent bien, maintenir la population en bon état de conservation.

L'État pense ainsi pouvoir faciliter et donc intensifier les tirs mais il va devoir jongler avec les plafonds qu'il s'est fixé en référence à l'expertise scientifique conjointe de L'ONCFS et du MNHN. Cette position va être difficile à tenir et nous sommes de toute façon convaincus que cette politique ne fera pas baisser la pression du prédateur sur les troupeaux, car seule une protection efficace pourrait permettre une coexistence apaisée.

Concernant l'ours, la population continue de croître de façon non négligeable. Mais même si la croissance démographique il y a, le danger de la consanguinité guette. Celui que les spécialistes appellent la "bombe génétique" qui menace toute population vivant trop en autarcie et en nombre limité. Pour le renforcement de la population, on ne doit malheureusement pas se faire trop d'illusions... Lors de notre dernière rencontre avec la ministre de l'Environnement, alors que je lui rappelais que l'État nous « devait 4 ours », la ministre semblait très étonnée et peu au fait de la situation. Il faudra continuer pour aboutir à nos fins à mettre la pression sur l'État, que ce soit par des biais juridiques, médiatiques ou autres.

Quelques mots enfin sur le lynx. Nous sommes toujours dans la même situation avec beaucoup trop de collisions et de braconnage. Nous allons continuer à demander à l'État des réintroductions absolument nécessaires. Car la consanguinité menace aussi cette espèce.

Alors si nos bêtes préférées continuent de croître numériquement, ce n'est pas grâce à la politique de l'État mais bien grâce à leur dynamique démographique qui s'appuie notamment sur un biotope qui leur est très favorable. En effet, il existe sur nos territoires pléthore de proies, en particulier de cervidés, qu'ils peuvent d'ailleurs aider à réguler. Pour ces raisons nous sommes convaincus que nos grands prédateurs ont toute leur place en France aujourd'hui.



Cela étant dit, on sait très bien protéger les troupeaux en montagne grâce aux fameux triptyque clôtures/chien/présence humaine, mais nous sommes beaucoup plus démunis pour la protection en plaine et dans les zones de recolonisation. Nous devons — les APNE — proposer des solutions qui fonctionnent et qui aillent au-delà de protections temporaires comme l'éco-bénévolat.

Je ne serais pas complet sur mon bilan moral si je ne vous parlais pas de FERUS 2025. Il faut se féliciter qu'en outre cette année nous avons pu augmenter notre budget et atteindre pratiquement un demi-million d'euros. Grâce à cette augmentation, nous avons pu renforcer nos équipes : nous comptons aujourd'hui six salariés. Il est important de noter notre retour en force dans les Pyrénées par l'embauche d'un temps plein afin de relancer, entre autres, un réseau qui nous faisait cruellement défaut. Mais aussi pour développer nos programmes de terrain tout en cherchant de nouveaux financements.

La stratégie de FERUS 2025 va rester la même avec la recherche de développement de nouveaux réseaux et puis surtout mettre en place le modèle PastoraLoup dans des nouvelles zones, en particulier celles de recolonisation. C'est ce qui est déjà en partie fait avec la création d'un PastoraLoup-Bretagne et d'un PastoraLoup-Lot. Nous ne devons pas bien sûr oublier de travailler à démontrer l'efficacité de la protection. Pour cela nous envisageons de nous faire aider par un cabinet extérieur.

Enfin, une petite note particulière sur un dépôt de dossier Erasmus dans le cadre des financements européens dont le thème est la gestion des conflits. J'espère que nous aurons l'occasion de le gagner. Nous nous renforçons aussi en partenariats avec d'autres pays européens, en particulier en ouvrant le projet à un ancien pays de l'Est qui n'a jamais perdu la présence des grands prédateurs : la Roumanie, qui doit aujourd'hui compter 9 000 ours.

Pour finir on doit s'attendre à des temps difficiles

car, dans tous les domaines, nous assistons à une régression environnementale. Pour preuve la dernière grande loi de programmation agricole où la nature fait pâle figure. Mais nous allons continuer à nous battre sur tous les fronts, qu'il s'agisse du domaine juridique, de celui de la communication mais aussi et surtout des actions de terrain.

Je crois beaucoup en la dynamique et l'émulation collectives qui remontent le moral et donnent des forces. Pour cette raison des AG comme celle-ci sont très importantes et je vous remercie encore d'être venus si nombreux.

Récemment, je lisais le classement des pays les plus heureux au monde. C'est un classement sûrement contestable mais il a le mérite d'exister. Le pays en tête est la Finlande : pays reconnu comme le plus écologiste au monde. Et, douce surprise, l'une des raisons majeures de leur bonheur réside dans leur proximité avec la nature sauvage.

Alors voilà un mot d'ordre à transmettre à nos dirigeants :

“Euvrez à l'harmonie entre vos concitoyens et la nature si vous voulez les rendre heureux”. En ce qui nous concerne, nous le savons depuis bien longtemps ».



*Rapport moral 2024  
prononcé le 29 mars 2025 par*

**Bertrand Sicard,  
président de FERUS**



# DU NOUVEAU CHEZ FERUS

*L'équipe de FERUS s'est renouvelée et renforcée. Après le départ de Sandrine Andrieux à la communication, Lune Vuillemin l'a remplacée un temps avant de laisser sa place à Coline Hauguel. Tristan Bay, qui était en CDD à l'animation a été remplacé par Tanguy Mercier en CDI. Le poste de Renaud de Bellefon a été revalorisé en temps plein, et c'est maintenant Mathilde Adami qui est chargée de mission Pyrénées. Enfin, un poste d'assistante administrative en temps partiel a été créé et c'est Émilie Berthelon qui l'occupe aujourd'hui. Toutes ces nouvelles recrues s'ajoutent à Cécile Chauvet (secrétaire) et Fannie Malet (coordinatrice des actions de terrain).*



*Fin 2024, notre association a aussi franchi une étape importante avec l'inauguration de ses nouveaux locaux de 150 m<sup>2</sup>. Cet espace spacieux offre un cadre de travail optimal pour toute l'équipe et dispose également d'un espace de couchage permettant d'accueillir salariés et administrateurs.*



# II LES RÉSEAUX LOCAUX

En 2024, FERUS a mené une action soutenue avec 44 stands, 17 conférences, 60 ciné-débats et 29 animations scolaires. L'association a également multiplié les interventions médiatiques, réunions institutionnelles et adhérents, sorties terrain, rencontres avec les éleveurs et campagnes de mailing, illustrant son engagement constant pour la défense des grands prédateurs.

stand AUVERGNE



stand ILE-DE-FRANCE



stand CENTRE



stand JURA



stand AQUITAINE



stand LOIRE ET SAÔNE



animation scolaire BRETAGNE



conférence ALPES SUD



animation scolaire AUVERGNE



sortie adhérents LANGUEDOC



conférence HAUTS-DE-FRANCE



conférence BOURGOGNE



## DU NOUVEAU DANS LES RÉSEAUX

- Création en 2024 d'un réseau **Les Causses** sur les départements 12, 46, 48, 81, et 82 animé par Myriam Calmejane
- Création en 2025 d'un réseau **Champagne** sur les départements 10, 51 et 52 animé par Jack Laurent
- Création en 2025 d'un réseau **Poitou-Vendée** sur les départements 49, 79, 85 et 86 animé par Alain Clochard
- Après avoir été très actif pendant de longues années, Jean-Claude Odille laisse sa place à Adrien Spiesser sur le réseau **Alsace-Vosges**. On remercie chaleureusement Jean-Claude pour le travail accompli pour FERUS !

## LA CARTE DES 19 RÉSEAUX



les réseaux locaux © FERUS 2025

### Animateurs et animatrices :

Hauts de France : Guy Castelain

Lorraine : Philippe Russo

Île de France : Olivier Guder

**Champagne : Jack Laurent (2025)**

**Alsace-Vosges : Adrien Spiesser (2025)**

Bretagne : Tanguy Descamps

Centre : Annie Moreau

**Poitou-Vendée : Alain Clochard (2025)**

Bourgogne : Pierre Metin

Massif du Jura : Natacha Bigan

Loire et Saône : Jean-Michel Fritz

Auvergne Limousin : Bérengère Yar

**Les Causses : Myriam Calmejane (2024)**

Aquitaine Charentes : Johanna Frénaud

Alpes Nord : Catherine Legras

Alpes Sud : Catherine Bouteron

Ardeche Languedoc : Sébastien Germain

Provence : Hervé Boyac

Pyrénées : Patrick Leyrissoux

Les réseaux locaux sont essentiels à l'action de FERUS, assurant une présence sur l'ensemble du territoire pour faire connaître l'association, défendre les grands prédateurs, diffuser une information juste à leur sujet et mobiliser de nouveaux adhérents.



# III

## POINT OURS-LOUP-LYNX



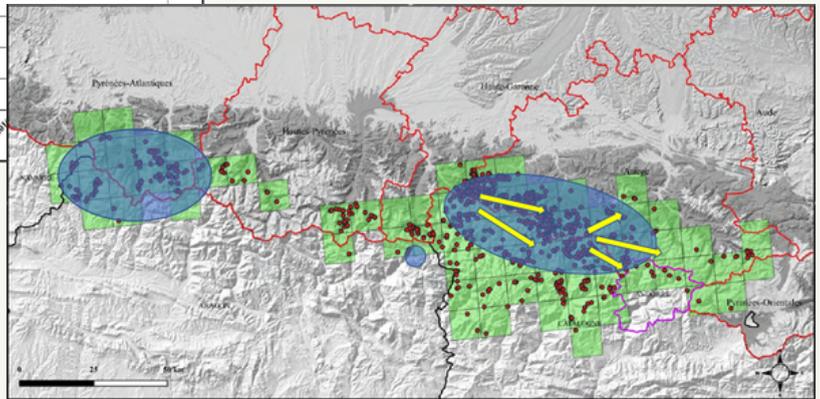
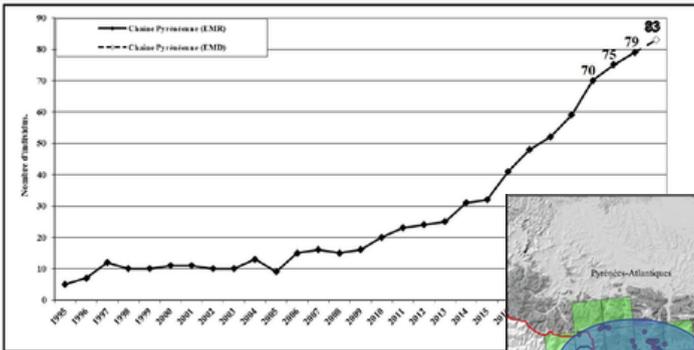


# L'OURS EN 2024



## 83 ours détectés en 2023, et en 2024 ?

- Novembre 2024 : 8 portées/13 oursons côté français pour 7/9 en novembre 2023.
- M129, un ours « familial » en 2024 en France : des mesures effarouchements ont été mises en place.
- Croissance régulière et satisfaisante de la population.
- Extension progressive de l'aire de répartition.



### Oui mais...

Les 2 noyaux de reproduction sont isolés avec un blocage au niveau de la Garonne.

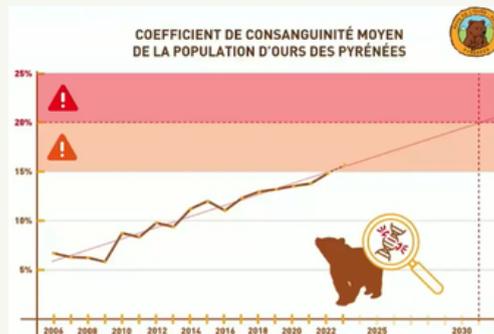
Petite population en Béarn, avec un sex-ratio déséquilibré en faveur des mâles, et toujours pas de reproduction de Claverina.

### Problème N°1 : la consanguinité

En 2013, le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) disait de ne pas dépasser un coefficient consanguinité de 0,2 (90% des individus proviennent de deux femelles).

Selon Pays de l'Ours-ADET en 2024 : la moyenne de consanguinité 2023 était de 0,15. Pour la dernière génération on était à 0,2. En 2030, toute la population sera à 0,2.

Il faut prioriser de nouveaux lâchers : l'État reconnaît à demi-mot le problème, tout en songeant... à la régulation. Mais la ministre ne connaît pas le dossier.



CONSANGUINITÉ MOYENNE DES OURSONS DE L'ANNÉE



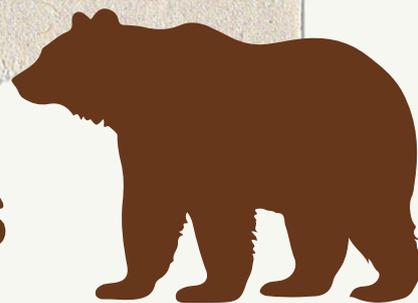


- Média : Divers contacts universités/écoles. Participation à un programme étudiant de création de vidéos « Capsul'Ours ».
- Participation à une étude sociologique du CNRS concernant l'ours et les associations le défendant.

## Bilan sur 6 ans

- Plus de balles plastiques (il reste des cartouches à double détonation).
- Présence de l'OFB.
- Baisse sensible des effarouchements (plus que 19 nuits en 2024, ours aperçu une fois et effarouché... par les chiens de protection).
- Mort de Caramelles, 2021 : Les chasseurs ont été envoyés en correctionnelle – Audience 18 et 19 mars 2025.
- Mort de Gribouille, 2020 : Affaire classée, par manque d'éléments pour trouver les coupables.
- La Bastide de Sérrou, 2018 : les accusés relaxés en appel, pourvoi en cassation par le procureur, rejeté par le Conseil d'État.

## PAROLE D'OURS



- **1 007 personnes interrogées** 15 000 en 17 éditions de 2008 à 2024 : le baromètre de l'acceptation du plantigrade reste stable (77% d'opinions favorables en 2024). Le volume de données cumulées par le programme en fait un outil qui a une valeur statistique pour des chercheurs qui voudraient approfondir la question.
- La DREAL nous a demandé nos données brutes.
- Craintes minoritaires (1/3) contrairement à ce qu'insinue la propagande des opposants.
- Avis favorables à des lâchers pour contrer la consanguinité : 71%.
- Maraude DREAL : programme de la DREAL Occitanie mis en œuvre par les associations candidates. Il vise l'information des randonneurs sur la bonne attitude à adopter pour rester en sécurité en cas de rencontre avec des patous ou des ours. FERUS a été pour la première fois participante en 2024. Les maraudages prévus ont été en grande partie annulés au dernier moment, du fait de réticences formulées à la DREAL par les institutionnels locaux dans les Pyrénées Atlantiques et en Ariège. En Ariège, les financements acquis pour cette opération ont donc servi à faire une semaine de Parole d'Ours supplémentaire.

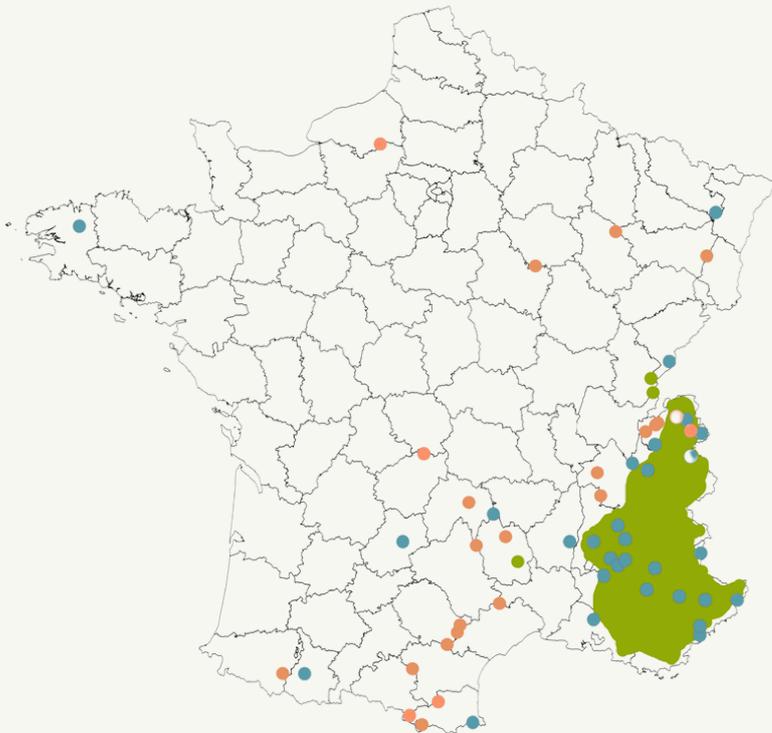
**Api'Ours** : un seul chantier, une intervention au lycée agricole de Auzeville. Du maraudage et un changement de chargée de mission en fin d'année pour redynamiser le programme !





# LE LOUP EN 2024

## Zones de présence du loup en 2024



### LÉGENDE

- Zones de présence permanente meute / couple formé
- Zones de présence permanente loup(s) isolé(s)
- Zones de présence à confirmer

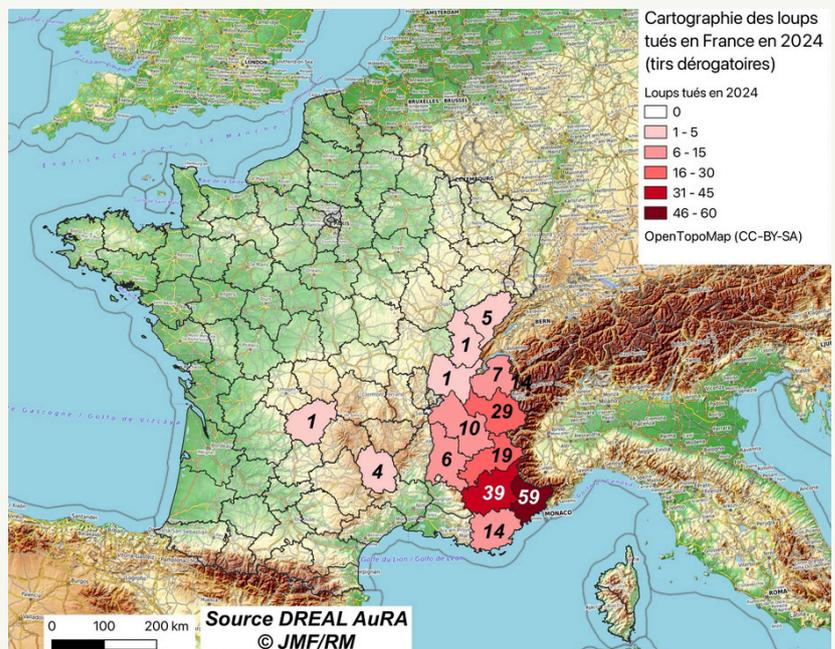
Source : OFB  
© FERUS 2025

**1 013 loups** estimés avec un taux de confiance de 95 % (GNL de décembre 2024).

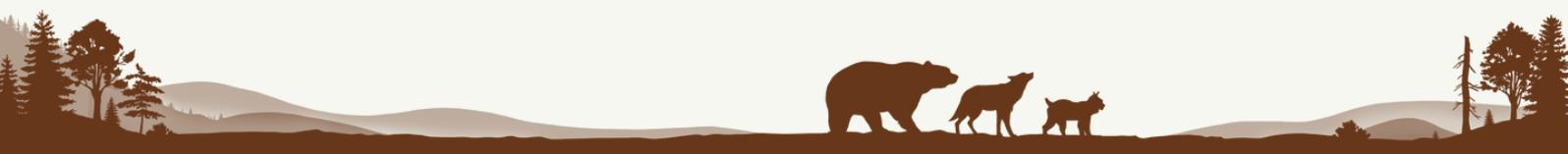
L'estimation de population de 2023-début 2024 était de **1 104 loups** (GNL du 24 novembre 2023)

**2023 : 1 400 indices** de présence collectés.

**2024 : 2 332 indices** de présence collectés (pour un objectif initial de 1 890 indices) — sources OFB

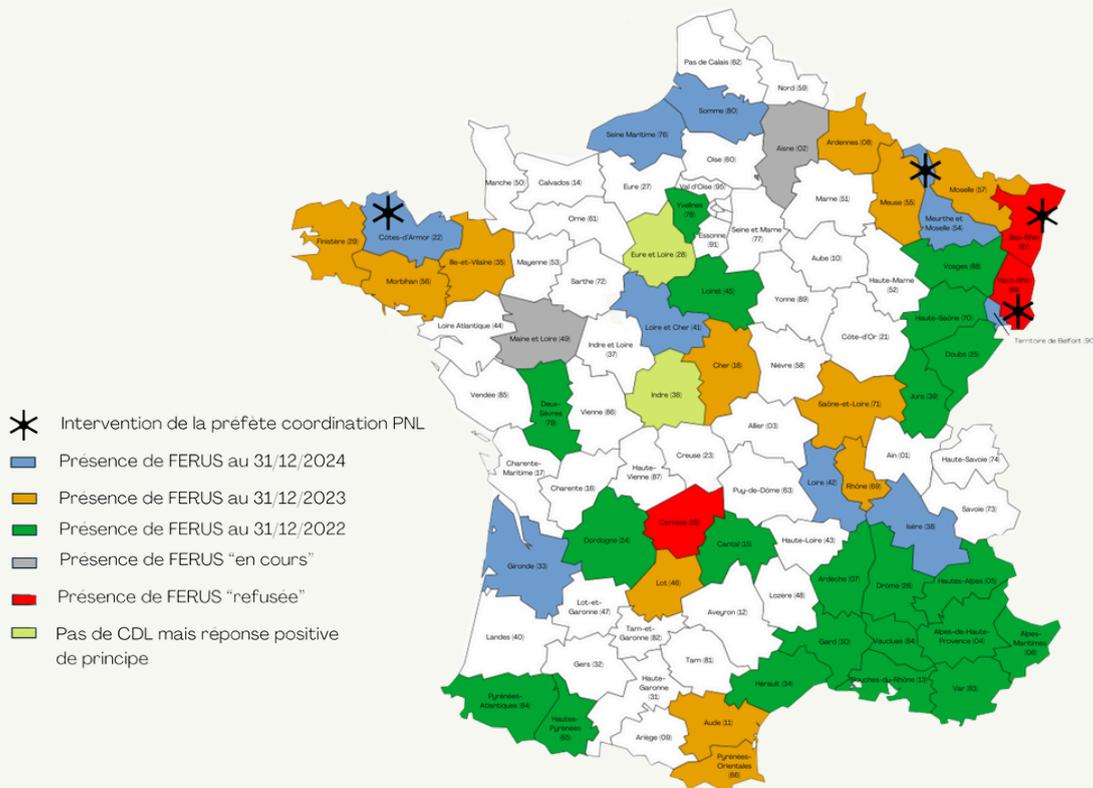


**!** Nombre de loups tués en 2024 : **204** loups sur les **209** autorisés !



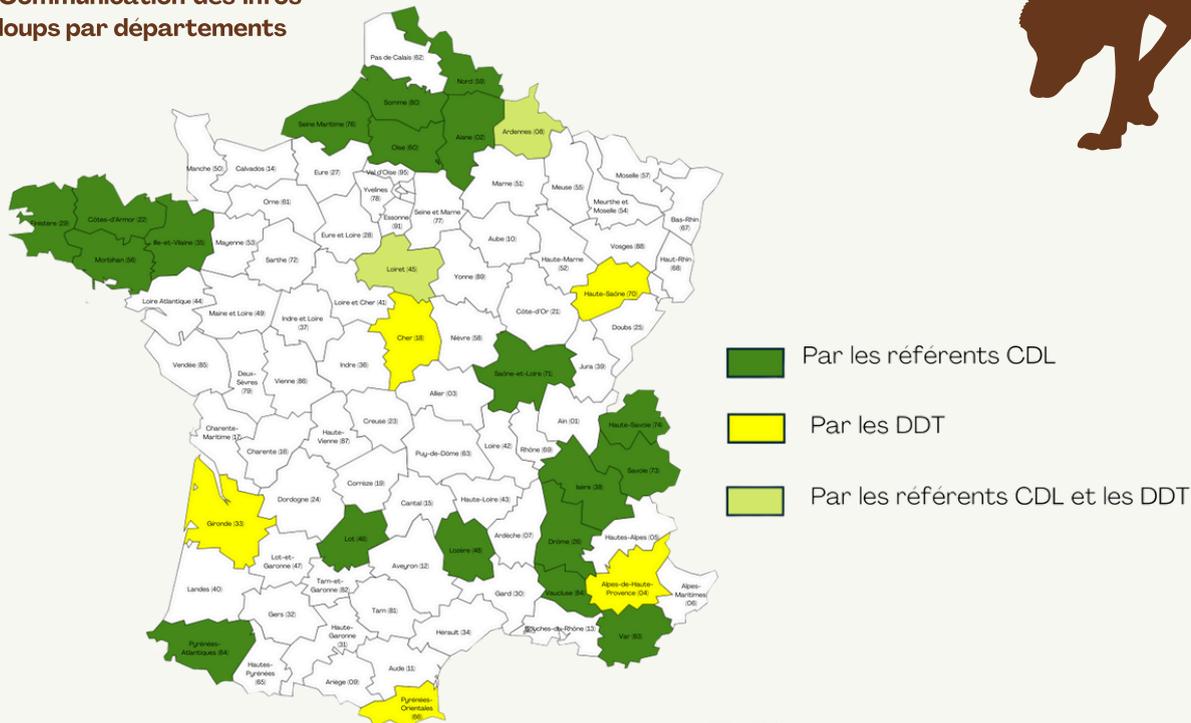
# LES ACTIONS LOUP DE FERUS

## Comités Départementaux Loup (CDL) : une présence maintenue et renforcée



## Suivi population loup et protection des troupeaux

### Communication des infos loups par départements





## **Juridique** : des actions collectives et des victoires pour la survie de l'espèce !

**Victoires** : recours gagnés contre des tirs de défense simple (TDS) pris par les préfetures que FERUS (seule ou collectivement) a porté au tribunal et qui ont abouti à une annulation des TDS concernés.

- Deux en juin 2024 : Recours concernant l'arrêté préfectoral tirs loups Doubs (2022) - Tribunal Administratif Besançon, le 18 juin 2024
- Cinq en décembre 2024 : Recours concernant l'arrêté préfectoral tirs loups Hautacam, Hautes-Pyrénées.

### **Recours en cours (non exhaustifs)**

- Recours concernant l'arrêté ministériel des tirs dérogoires 2024.
- Recours concernant des arrêtés préfectoraux d'« expérimentation » dans le Doubs ...

### **Sur le déclassement du loup :**

Des réunions inter associations, une campagne de communication inter associations, des communiqués de presse, conférences de presse, pétitions, manifestations, ...

# PAROLE DE LOUP ET PAROLE DE PATOU

### **Parole de Loup**

- 17 bénévoles mobilisés
- 9 départements couverts (Occitanie, PACA, Auvergne-Rhône-Alpes)
- 2 000 personnes sensibilisées sur marchés, lieux touristiques et sentiers

Dialogue constructif malgré des tensions avec certains éleveurs.

### **Parole de Patou**

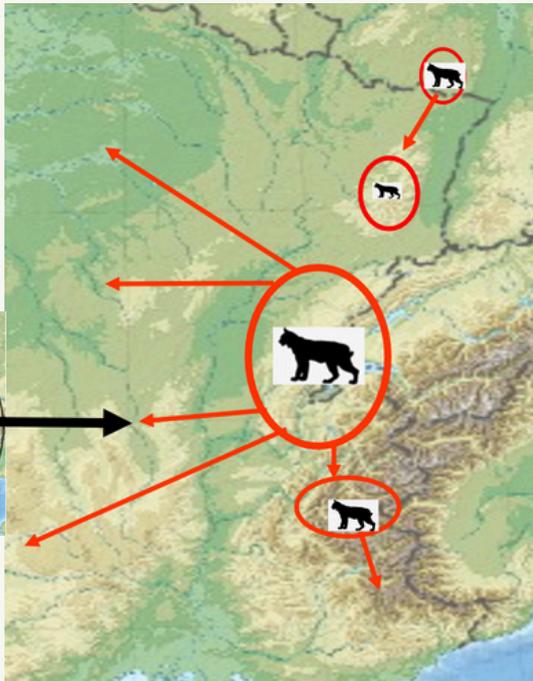
- Extension au massif jurassien
- Information de 1 000 randonneurs et habitants
- Organisation de conférences (300 participants)

Retours positifs : un besoin de sensibilisation toujours présent.





# LE LYNX EN 2024



**Effectif global** : environ 150 lynx

Toujours pas d'estimation précise de la population de lynx au niveau du PNA Lynx

**VOSGES** : une douzaine de lynx venant d'Allemagne. Population très faible.

**JURA** : environ 100 lynx

L'essentiel de la population française

**ALPES DU NORD** : une vingtaine de lynx. Progression très difficile vers le Sud. Quelques individus isolés détectés plus à l'Ouest : Bourgogne, Beaujolais, Morvan, Massif Central.

Une reproduction en Bourgogne en 2022 !

## Un Plan d'Actions (2022-2026) pour :

- Améliorer la coexistence avec les activités humaines.
- Réduire les menaces sur la viabilité de l'espèce :
  - Collisions automobiles
  - Destructures illégales
  - Fragmentation de l'habitat et consanguinité
- Communiquer et sensibiliser.

FERUS est directement impliqué dans ce dernier axe avec **Parole de lynx**.

## Une nouvelle carte de présence communiquée par l'OFB :

Rien de nouveau, le Jura reste largement la zone principale.  
Date de début 2023, toujours aucune notion d'effectifs.

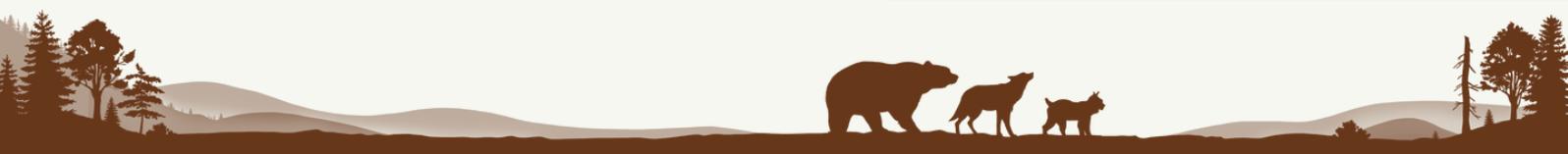
**Une étude du MNHN** sur la viabilité des populations de lynx montre que leur avenir dépend de 3 conditions :

- Lutter plus efficacement contre les destructions illégales
- Favoriser la connectivité entre les noyaux de population
- Procéder à des renforcements de population

Deux **destructions illégales** avérées, avec plaintes déposées :

L'une à Torcieu (01) en janvier par arme à feu. L'autre à Niederbronn (67) en octobre à coups de pelle.

Toujours au moins **une vingtaine** de lynx tués sur les routes.



# LES ACTIONS LYNX DE FERUS

- Poursuite de la participation active au PNA.
- 2 réunions du Comité de Pilotage en présentiel à Dijon.
- 5 réunions en visioconférence du Groupe « communication ».
- Participation au week-end « 50 ans du retour du Lynx » à Lons-le-Saunier en novembre avec
  - Un stand
  - Une conférence sur Parole de Lynx
- Ciné-débat à l'occasion du film « Lynx » à la Pyramide du Loup (Toucy, 89).



## PAROLE DE LYNX

**6 semaines** dans les massifs du Jura et des Vosges, avec 15 bénévoles encadrés par Margaux Esse.

**21 000 flyers** déposés dans 1 430 lieux (commerces, offices de tourisme, lieux touristiques) de 147 communes.

**466 enquêtes** réalisées, mettant notamment en évidence :

- 83% des personnes favorables à la présence du lynx
- 60% citent les destructions illégales comme une menace forte contre 49% pour l'automobile
- le lynx est perçu comme une menace à 45% pour les ovins et à 23% pour les espèces sauvages



# IV BILAN PASTORALOU P 2024

Programme d'éco-bénévolat porté par l'association FERUS depuis 1999 pour favoriser la cohabitation entre éleveurs et grands prédateurs.

Une saison exceptionnelle pour **PastoraLoup Alpes** :

- 24 éleveurs soutenus (+50% par rapport à 2023).
- **126** bénévoles mobilisés, 1 125 jours/nuits de bénévolat (surveillance et chantiers).
- 10 mises en fuite de loups, seulement 2 pertes de jeunes animaux.
- **15** chantiers pastoraux réalisés contre 4 en 2023.

**PastoraLoup Jura**, une année prometteuse :

- Surveillance en binôme multipliée par 4 (de 39 à **153 nuits**).
- **55** bénévoles mobilisés, **6** éleveurs accompagnés.
- **0 prédation** enregistrée en présence des bénévoles.

## EN 2025

Lancement de **PastoraLoup-Bretagne** et **PastoraLoup-Lot** !





À travers ses actions, FERUS s'est donné pour objectifs de favoriser :

-  la réussite du retour naturel du loup,
-  le maintien et le renforcement des populations d'ours,
-  le retour et le maintien des populations de lynx.

Depuis plus de 30 ans FERUS milite pour la cohabitation entre grands prédateurs et troupeaux domestiques. Depuis sa création, l'association a mis en place une politique de concertation et de dialogue avec des éleveurs qui reconnaissent aux prédateurs le droit de vivre.

*FERUS est une association loi 1901 à but non lucratif, agréée au niveau national au titre de l'article L-141-1 du Code de l'environnement.*

**FERUS, N°15 BUREAUX DE FOURCHON,  
RUE CHARLIE CHAPLIN – 13200 ARLES  
04 90 93 50 29 / [secretariat@ferus.org](mailto:secretariat@ferus.org)**



